Le parcours du combattant

Par **archange**, le **28/05/2017** à **23:39**

Bonjour [smile9]

Je suis en première année de L1
Pour commencer , Je n'ai pas validé mon premier semestre , je l'ai validé avec 7, 8 de moyenne générale. Je suis en stresse total. J'ai mes examens de rattrapage dans environ 3 semaines et j'ai tout le premier semestre de à réviser. (sociologie , Droit constitutionnnel , introduction en droit etc..)

J'ai besoin de vos conseils pour m'éclairer. Pour le second semestre je reste indécis , j'ai mes résultats début juin. [smile17]J'espère avoir la moyenne.

De plus , je viens de recevoir la liste des jours d'examen , le matin droit constitutionnel du semestre 1 et l'après midi droit constitutionnel du semestre 2 et toutes les matières s'enchaînent Même pas un jour de repos [smile7] entre les matières. C'est chaud.[smile17]. J'ai peur de m'embrouiller et de faire n'importe quoi sur ma copie d'examen.

Avez vous des méthodes pour apprendre et comprendre son cours , car je sais qu'en Droit il ne suffit pas d'appendre par cœur ??.

Comment peut on avoir une meilleure note en session de rattrapage par exemple au premier semestre d'introduction en droit , j'ai eu 8 de moyenne mais comment faire pour avoir une note en dessus ?
Merci d'avance aux étudiants et aux juristes qui réponderont à mes interrogations. Surtout j'ai peur du système AJAC , j'ai envie de valider tout d'un coup pour avoir l'esprit tranquille pour l'année suivante.

Bonne journée

Par **JulietteLgr**, le **28/05/2017** à **23:52**

Bonjour,

- Je pense que tu devrais d'abord opérer une sélection entre les matières c'est-à-dire privilégier les matières à gros coefficients telles que droit constitutionnel, introduction au droit... etc. Normalement, c'est la meilleure note des deux sessions qui est prise en compte

(cela peut toutefois dépendre des facs).
- Essaye de privilégier les révisions en groupe.
- Pour ce qui est organisation, tu devrais te constituer un planning et réviser en fonction de l'examen le plus proche. Malheureusement, pour les rattrapages, les chevauchements d'épreuves ne sont pas très anodin..
- Éviter le statut AJAC à tout prix : j'en ai eu les frais cette année pour ma part puisqu'au final je n'ai ni pu valider l'année en cours, ni l'année précédente.

Bon courage :) Si tu as d'autres questions, n'hésite pas.

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/05/2017** à **10:06**

Bonjour

[citation] Éviter le statut AJAC à tout prix : j'en ai eu les frais cette année pour ma part puisqu'au final je n'ai ni pu valider l'année en cours, ni l'année précédente [/citation]

Je ne peux que rejoindre Juliette sur ce point. Moi même j'ai été AJAC L2/L3 et je me demande toujours par quel miracle j'ai réussis à valider les deux années à la fois. C'est une situation que je ne souhaite à personne.

Par **Xdrv**, le **29/05/2017** à **13:19**

Bonjour,

Je vous conseille 1000 fois de faire des schémas avec des couleurs pour réviser. Cela stimule toutes vos mémoires en même temps. Apres à vous de trouver ce qui vous va le mieux

Par **archange**, le **31/05/2017** à **18:51**

Bonsoir

Merci à tous pour vos réponses , je prend note de tout ce que vous avez dit , je vais essayer l'astuce de marcu 13 cela me semble intéressant , je vais l'essayer.

Je suis soulagé , j'ai validé mon second semestre et j'ai eu la moyenne à toutes mes matières.

Il me reste le premier semestre entier à valider.
Encore merci je vais me remotiver et travailler il me reste quelques jours.

Je vais faire tout mon possible pour ne passer en AJAC.
On peut passer en L2 avec 9 de moyenne générale et ayant validé un semestre ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonne journée

Par **Xdrv**, le **31/05/2017** à **19:22**

Bonjour, non il faut avoir au moins 10 de moyenne sur les deux semestres réunis. Si vous avez 8 au premier semestre et 12 au deuxième vous passez en L2

Par **Visiteur**, le **31/05/2017** à **19:28**

Bonjour.

C'est bien d'être motivé, mais faites bien attention tout de même: si vous avez eu 7,8 au 1er semestre (à mois d'être feignant), c'est qu'il y a un gros problème de méthode. Revoyez bien cela surtout.

Par **archange**, le **31/05/2017** à **20:00**

Bonsoir

Effectivement , j'avais une gros problème de méthodologie au premier semestre

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **31/05/2017** à **20:30**

Bonsoir,

Cette discussion me rappel une discussion que j'ai eu avec quelqu'un sur "jodel" le réseau social étudiant sur le secteur bizontin.

Ne lâche rien, tu as les dates des rattrapages, c'est une occasion de rattraper cette erreur de parcours de ton S1.

Pour le S2 j'espère que tu as tout donné pour valider le plus de matières possibles.

Si tu dois redoubler, chaque matière validée sera une épine en moins pour l'année prochaine.

Concernant l'Ajac, si tu as raté une petite matière ou le C2i voir anglais, envisage le.

Si comme certains chez nous tu rate les grosses matières du style droit des personnes et de la famille, intro au droit ou droit constit, c'est un gros risque que de te lancer dans une L2 AJAC ou tu va devoir réviser à la fois toutes les matières de ta L2 et les grosses matières de la L1.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Sachant que pour passer AJAC, suivant les fac il faut avoir validé au moins un semester et avoir au moins 7-8 de moyenne.

Si tu as d'autres questions ou un besoin de motivation nous restons à ta disposition, si cela peut te permettre de retrouver une certaine motiviation c'est que le forum aura joué son rôle ;)

Quoi qu'il arrive ne lache rien, il n'y a pas de difficulté dans la vie si ce n'est celles que l'on se pose soit-même, si tu rate ton année ne baisse pas les bras.
Tu es jeune je pense, tu as donc le temps de te payer le luxe de refaire une L1 et de cartonner, pense aussi à ton dossier pour candidater en M1/M2, donne toi les moyen de ta réussite, lorsque tu fera le job que tu souhaite tu relativisera ces années "d'éfforts".

Par **archange**, le **31/05/2017** à **21:28**

Bonsoir

Merci pour ta réponse complète

Je viens d'avoir mes résultats
Au premier semestre j'ai eu. 7 quelque chose de moyenne
Au second semestre , j'ai validé avec 10 ,88 , je suis donc admis et globalement j'ai une moyenne de 9/20 , le calcul des deux semestres composé.

Pour le second semestre j'ai validé presque toute les matières sauf une seul , le droit constitutionnel avec 7 mais ils ont fait un calcul avec ma note de droit civil qui est de 13,5 et aux total pour les enseignements fondamentaux j'ai 10 ,5 sinon j'ai la moyenne et voir plus que la moyenne dans d'autre matières.

Je n'ai pas compris ce qu'a dit Marcu 13 par exemple si j'ai ces notes du second et du premier je ne passe en L2 malgré que j'ai validé un semestre ?

Par **Xdrv**, le **31/05/2017** à **21:45**

Bonjour, je disais que normalement pour valider votre année il faut avoir 10 de moyenne à l'année. Donc peu importe si vous ne validez qu'un seul semestre, temps que la moyenne des deux fait 10 vous validez votre année. Vous voyez ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés